

Toulouse, le 12 septembre 2023

## Décision prise par le Président de Réseau31

### Décision n°20230831- n°313

#### **Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;**

**Vu** l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts de Réseau31 et notamment l'article 13-2 ;

**Vu** la délibération du Conseil syndical de Réseau31 portant délégations de compétences au Président et au Bureau syndical en date du 18 octobre 2021 ;

**Considérant** le point A1-5 de la délégation de compétences au Président de Réseau31 ;

**Considérant que** le Conseil Départemental a retenu au titre du Programme Départemental 2023 en Alimentation en Eau Potable par décision du 27 juin 2023, les demandes de subvention faites pour les opérations citées en annexe ;

**Considérant qu'**afin d'obtenir le maximum de financement pour ces opérations, il est nécessaire de solliciter l'attribution de ces subventions auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne ;

#### **1 – ADOPTION DE L'OPERATION**

Cette attribution permettra à Réseau31 la réalisation d'opérations indiquées en annexe pour un montant total d'études et travaux s'élevant à 4 432 078,31 €HT.

Le plan de financement prévisionnel serait établi ainsi qu'il suit :

	<b>Montant €</b>
Département de la Haute Garonne 20%	886 415,66 €
Agence de l'Eau	A déterminer
Etat	
Autres	
Autofinancement et emprunt	3 545 662,65 €

Le plan de financement sera réajusté en fonction des aides obtenues de l'Etat et de l'Agence de l'Eau par opération, étant entendu que le montant restant à la charge de Réseau31 sera au minimum de 20% par opération.

L'avance de la TVA sera couverte par emprunt ou autofinancement.

#### **2 – VALIDITE DE LA SUBVENTION**

Réseau31 s'engage à solder ces opérations avant le 31 décembre 2026 (soit 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui suit la décision arrêtant la programmation) et à présenter un dossier attributif conforme avant le 31 décembre 2024 pour les opérations inscrites sans attribution directe.

**décide**

**Article 1 :** d'approuver les opérations présentées en annexe et l'aide financière du Département de la Haute-Garonne sur ces opérations ;

**Article 2 :** de solliciter l'aide de l'Etat et de l'Agence de l'Eau sur ces opérations ;

**Article 3 :** d'approuver le plan de financement prévisionnel présenté ;

**Article 4** : de s'engager à présenter un dossier attributif conforme avant le 31 décembre 2024 pour les décisions inscrites sans attribution directe ;

**Article 5** : de s'engager à solder les opérations avant le 31 décembre 2026.



**Gilbert HEBRARD**

1<sup>er</sup> Vice-Président

*Annexe(s) : Etat détaillé des opérations en AEP*

Réseau31 (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne)

PROGRAMMATION DEPARTEMENTALE 2023 EAU POTABLE - DEMANDE D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION ET DE DEMARRAGE ANTICIPE

ANNEXE A LA DECISION PRESIDENT

CT	COLLECTIVITE	NATURE DES TRAVAUX	N° D'OPERATION	MONTANT HT DE TRAVAUX DEMANDES Maître d'ouvrage	MONTANT INSCRITS	MONTANT HT D'ETUDES DEMANDES	MONTANT DE LA SUBVENTION 2023	ATTRIBUTION DIRECTE O/N
1	SIE VALLÉES SAVE ET COTEAUX DE CADOURS	Garac - Rénovation du réservoir	253100978-68	89 625,00 €	79 365,00 €		15 873,00 €	Oui
1	SIE VALLÉES SAVE ET COTEAUX DE CADOURS	Castelnau d'Estrétefonds - Boulac et Fronton - Création d'une unité de stockage mutuelle	253100408-31	4 810 087,00 €	1 000 000,00 €		200 000,00 €	Oui
2	VILLAUDRIC	Etude - Schéma directeur eau potable - Tranche 2	31581-22	50 567,00 €	16 359,51 €		4 907,85 €	Oui
6	LA SALVETAT SAINT GILLES	Sécurisation et renforcement du réseau quartier des Hospitaliers	31526-56	546 192,80 €	465 672,80 €		93 134,56 €	Oui
9	CESSALES	Réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable	253100176-2	252 923,00 €	188 173,00 €		37 634,60 €	Oui
9	CC TERRES DE LAURAGAIS	Mascarville - Surpresseur du réservoir	200071298-009	102 754,00 €	73 031,00 €		14 606,20 €	Oui
9	VERFEIL	Réhabilitation Réseau d'adduction - RD 20E Route de Puylaurens	31573-26	174 678,00 €	139 018,00 €		27 803,60 €	O
12	LAVELANET DE COMMINGES	Renouvellement du réseau AEP commun au futur réseau de collecte assainissement	31286-5	139 593,00 €	106 593,00 €		21 318,60 €	O
12	RESEAU31	Projet GSA	2000023596-26	8 663 411,00 €	2 000 000,00 €		400 000,00 €	O

Envoyé en préfecture le 04/10/2023  
 Reçu en préfecture le 04/10/2023  
 Publié le 04/10/2023  
 ID : 031-200023596-20230912-313\_1209-DE



CT	COLLECTIVITE	NATURE DES TRAVAUX	N° D'OPERATION	MONTANT HT DE TRAVAUX DEMANDES Maître d'ouvrage	MONTANT INSCRITS	MONTANT HT D'ETUDES DEMANDES	MONTANT DE LA SUBVENTION 2023	ATTRIBUTION DIRECTE O/N
14	LABARTHE DE RIVIERE	Pompage d'essais - Captage d'eau potable Les Genêts	31247-16	20 000,00 €	20 000,00 €		6 000,00 €	Oui
14	LABARTHE DE RIVIERE	Renouvellement du réseau d'eau potable RD8 Route du Bazert	31247-19	98 062,00 €	48 062,00 €		9 612,40 €	Oui
14	LABARTHE DE RIVIERE	Réalisation d'un diagnostic des pressions agricoles			20 000,00 €	20 000,00 €	6 000,00 €	Non
14	LABARTHE DE RIVIERE	Travaux connexes à la création du rond-point Place Galieni	31247-15	101 431,00 €	7 960,00 €		1 592,00 €	Oui
14	MILHAS	Etude - Schéma directeur eau potable	31342-10		54 222,00 €	54 222,00 €	16 266,60 €	Non
14	SALEICH	Etude - Schéma directeur eau potable	31521-17		68 554,00 €	68 554,00 €	20 566,20 €	Non
14	SALIES DU SALAT	Mise en œuvre d'une unité de traitement UV et équipement d'une panoplie d'analyses	31523-24	106 070,00 €	53 035,00 €		10 607,00 €	Non
15	SAINT AVENTIN	Procédure administrative pour la mise en place des PPC captage Saint Aventin - Superbagnères		48 173,00 €	48 173,00 €		14 451,90 €	Oui
15	SAINT BEAT LEZ	Réalisation d'un traçage sur la ressource de Labassade		12 810,00 €	12 810,00 €		3 843,00 €	O
15	SODE	Procédure administrative pour la mise en place des PPC captage des 7 Molles			31 050,00 €	31 050,00 €	9 315,00 €	O
19			<b>TOTAL</b>	<b>15 216 376,80 €</b>	<b>4 432 078,31 €</b>	<b>173 826,00 €</b>	<b>913 532,51 €</b>	